

AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS

Rapport moral présenté pour la première assemblée générale ordinaire, le samedi 19 novembre 2005.

Si, en tant que président, il me revient de présenter ce rapport, je dois souligner en premier le travail qui a été réalisé par le bureau et par le conseil d'administration que vous avez élu lors de l'assemblée constitutive.

Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois avec une moyenne de présence de 9 administrateurs sur 12 ce qui est un taux d'assiduité très honorable. Malheureusement, depuis les vacances estivales, deux administrateurs, Tangi Noël et Gauthier Aubert, ont du, pour des raisons professionnelles et personnelles présenter leur démission. Lors de notre prochaine Assemblée en 2006, ces deux postes seront mis dans le lot du tiers sortant, les deux autres sortants étant choisis par tirage au sort pour arriver au nombre de quatre. Lors des démarches que l'association a effectuées et que je serai conduit à évoquer tout à l'heure, je n'ai eu aucun mal à trouver des administratrices et administrateurs qui acceptent de m'accompagner. Si cette disponibilité tient en partie à l'état d'« actifs en retraite », la question de l'horaire de nos réunions que nous avons fixé à 17 heures ou 17 heures 30 est, nous le constatons, un frein à la présence ou à l'assiduité de celles et ceux qui sont dans la vie professionnelle ; nous essaierons de trouver une formule adaptée de manière à ce que le conseil d'administration garde un équilibre, dans sa composition, entre actifs et retraités. Cela peut paraître anodin, mais c'est à la fois un problème de fond et une question d'image pour notre association.

1. Nous faire connaître et reconnaître

Association nouvellement née, il a fallu nous faire connaître et reconnaître. Pour le premier objectif, des contacts ont été pris avec la presse : *Ouest-France*, *les Petites Affiches* ont présenté l'association et, pour le premier, fait écho à certaines de nos initiatives, comme lors des dernières Journées du Patrimoine en septembre dernier. Il est difficile pour moi d'évoquer ce point, car, souvent sollicité à titre individuel pour parler du patrimoine, je suis gêné par ce qui pourrait être perçu comme un accaparement, mais j'essaie, au sein de différentes instances (Comité local du secteur sauvegardé, Comité technique départemental du patrimoine) de faire passer des idées qui sensibilisent à ce que défendent les Amis du Patrimoine Rennais.

Se faire reconnaître demandait à présenter l'association aux différentes instances qui ont en charge ou à faire avec le patrimoine :

- Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) : nous avons des contacts réguliers avec M. Philippe Boucault.
- Direction régionale des affaires culturelles. Nous avons pu échanger avec Mme Elisabeth Gautier-Desvaux et Mr Jean-Luc Guinement, directeur